

Sarlat 14 novembre 1910



Monsieur,

Mon ami, Alfred de Lorde vous a inexactement renseigné lorsqu'il vous a dit que l'électricité était branchée dans la "Salle des Fêtes". Non; la Salle est éclairée au gaz. Un jour subitement moyennant une rétrocession spéciale de la municipalité, des artistes ont établi une dérivation; mais elle n'existe plus; en outre je dois vous dire que l'électricité d'éclairage n'existe pas pour ainsi dire à Sarlat; le gaz ayant le monopole. Lors de la conférence de M^r Paris

0191 nous avons dû renoncer après
des essais infructueux à nous
servir de l'électricité et même du gaz.

La Compagnie du Gaz
n'a pas de très branches
qui puissent nous donner
l'éclairage suffisant; à défaut
d'autre éclairage on serait bien
forcé de recourir à celui-là.

Mais à ce serait qui a la
dernière extrémité car 1^o la salle
est disposée de telle manière que
la conduite serait assez difficile à
placer 2^o il faudrait que vous
ayez des "très branches"

Lors de la conférence de

M^r Paris nous avons eu toutes
ces difficultés; nous avons essayé
de toutes les combinaisons - et
je vous assure que nous en
avons imaginé - Enfin de compte
nous avons été obligés de
nous rabattre sur un éclairage
de fortune avec une lanterne
acétylène.

Donc de l'avis de toutes les
compétences, le plus sûr est
que vous voudriez bien porter votre
lampe perfectionnée à l'huile
oxy-éthérique.

Je crois que nous avons
ici des opérateurs expérimentés; mais



si vous m'envoyez le vôtre, quelque que
soit la modestie de nos ressources,
nous en serions très fiers que
vous nous imposiez cette obligation.
Nous vous devons déjà trop
de reconnaissance pour votre
acceptation si bienveillante.

Croyez, Monsieur, à
mes sentiments de dévouement
et de reconnaissance.

Audré Lombardon